

Extrait du compte rendu de la 139e réunion du Conseil de l'UEO (24 novembre 1959)

Légende: Pendant la réunion du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), tenue le 24 novembre 1959, le représentant britannique Sir Anthony Rumbold rappelle que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est l'organe le plus important en termes de «consultations politiques» mais cela n'est pas incompatible avec les conversations bilatérales, gage de l'individualité des nations. En outre, concernant les «consultations politiques» tenues entre les Six afin de dégager une position commune au niveau international, l'UEO représente, selon le gouvernement britannique, le moyen pour examiner ces questions politiques avec le Royaume-Uni.

Source: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Extrait du compte rendu de la 139e réunion du Conseil de l'UEO tenue le 24 Nov 1959. CR(59)17. 6 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Relations with non member countries and other international organisations. Year: 1962, 01/12/1955-30/06/1962. File 350.00. Volume 1/2.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/extrait_du_compte_rendu_de_la_139e_reunion_du_conseil_de_l_ueo_24_novembre_1959-fr-0e4029a5-5ae5-4e7b-a807-cob7c4c7a4df.html

Date de dernière mise à jour: 13/10/2016



II. VISITES A LONDRES DU CHANCELIER DE LA REPUBLIQUE
FEDERALE D'ALLEMAGNE ET DU MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DES PAYS-BAS

Le PRESIDENT demande à Sir Anthony Rumbold et aux Ambassadeurs de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas s'ils désirent évoquer certains aspects des récentes visites à Londres du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne et du Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas qui pourraient être de nature à intéresser plus particulièrement le Conseil.

Sir Anthony RUMBOLD présente, en guise d'introduction, quelques considérations de caractère général. Les commentaires se rapportant à de tels entretiens ou conversations ne constituent pas à ses yeux une véritable "consultation politique" entre membres du Conseil. Des "consultations politiques" sont en réalité des conversations orientées vers des résultats, c'est-à-dire des décisions ou mesures arrêtées en commun. Dans cet ordre d'idées, c'est l'O.T.A.N. qui est l'organe le plus important puisqu'il est composé de tous les membres de l'alliance atlantique. Cela ne diminue en aucune façon la valeur des conversations bilatérales. Quelle que soit l'ampleur que puissent prendre les consultations politiques au sein de l'O.T.A.N., les nations conservent leur individualité et elles continueront d'avoir des consultations bilatérales. En outre, si les intéressés ont le sentiment que la teneur de leurs conversations sera immédiatement et intégralement divulguée dans une plus large enceinte, il est à craindre que celles-ci ne perdent une bonne partie de leur intérêt.

.../...

U.E.O. CONFIDENTIEL

MM. CHAUVEL et BENTINCK partagent l'avis de Sir Anthony. Le baron Bentinck précise toutefois que les consultations politiques n'ont pas nécessairement pour résultat des décisions ou activités communes; les échanges de vues et éclaircissements entrent également dans ce cadre et sont parfois extrêmement utiles.

Le PRESIDENT souligne que c'est seulement dans le cas où il est notoire que de telles conversations ont porté sur des questions intéressant directement l'Organisation qu'il a signalé l'utilité d'en informer le Conseil.

+

+ +

Evoquant les récents entretiens anglo-allemands, Sir Anthony RUMBOLD déclare que les très franches conversations qui ont eu lieu avec le chancelier Adenauer ont fait clairement ressortir l'inexistence des divergences de vues que la presse avait cru déceler entre les deux Gouvernements. Ainsi en est-il du désengagement, point sur lequel le Gouvernement britannique avait pensé avoir été mal compris, et à propos duquel le Chancelier avait exprimé quelque inquiétude. Le Premier Ministre a clairement expliqué au Dr. Adenauer que son Gouvernement n'était en faveur d'aucune forme de désengagement; quant aux propositions de zones d'armements contrôlées, le Gouvernement britannique n'y a été favorable que dans la mesure où elles figuraient d'une part dans les propositions présentées par le Royaume-Uni et d'autres gouvernements en 1957 (prévention d'une attaque par surprise) et d'autre part dans le plan dit "Plan de paix occidental" présenté à Genève en 1959, projets qui ont été tous deux approuvés par le Gouvernement allemand et par l'O.T.A.N. Il n'y a pas de "plan Macmillan" ou d'autre plan de désengagement dans l'esprit du Gouvernement britannique.

Les préparatifs de la Conférence au sommet ont également été évoqués, et aucune divergence de conception n'est apparue. Alors que la presse laissait entendre que le Royaume-Uni désirait n'examiner que le problème de Berlin et la République fédérale seulement celui du désarmement, il est apparu au contraire que les deux chefs de gouvernement jugeaient également nécessaire d'examiner l'un et l'autre de ces problèmes vitaux.

Le Premier Ministre a expliqué au Chancelier, comme l'avait fait M. Selwyn Lloyd à MM. Couve de Murville et Luns, qu'il était très préoccupé à la perspective d'une division économique de l'Europe. Il a souligné fortement combien il jugeait important pour l'avenir de l'Alliance de prévenir une telle division et exprimé l'espoir que le Dr. Adenauer ferait tout en son pouvoir pour éviter qu'un fossé ne se creuse à l'intérieur de l'Europe.

.../...

Au sujet des consultations politiques, les ministres britanniques ont indiqué au Chancelier ainsi qu'à M. Luns que si, développant leurs institutions politiques, les Six devaient en arriver à se consulter sur des questions politiques intéressant des pays non membres, ou devaient convenir d'adopter une ligne de conduite commune aux réunions d'autres organismes internationaux, l'U.E.O. offrirait le moyen d'examiner ces questions avec le Royaume-Uni et d'entendre le point de vue du Gouvernement britannique. Il ne s'agit pas de stimuler en quelque sorte artificiellement des consultations politiques entre les Sept, mais simplement de se rappeler que l'U.E.O. a un rôle utile à jouer sur ce plan; c'est pour bien le marquer que les sept ministres devraient se réunir périodiquement.

M. von HERWARTH remercie Sir Anthony d'avoir clairement résumé les principaux points des conversations. Celles-ci ont été extrêmement franches et cordiales et les prétendues divergences d'opinion rapportées par la presse n'existent pas. Comme l'a dit Sir Anthony, le Premier Ministre a convaincu le Chancelier qu'il n'y avait pas de plan de désengagement.

Au sujet des préparatifs de la Conférence au sommet, les deux parties ont exprimé des vues à peu près identiques. Sur le désarmement le Gouvernement allemand considère que les propositions récemment présentées par le Ministre britannique à l'Organisation des Nations Unies constituent une bonne base de départ; les deux gouvernements apporteront une attention particulière aux travaux du Comité des Dix. Les questions qui en font l'objet seront bien entendu examinées prochainement à l'O.T.A.N.

Sur l'importante question de l'évolution économique en Europe, le Chancelier est bien d'accord qu'une guerre économique entre les Six et les Sept est impensable; l'Europe forme une unité et ne peut être ainsi divisée. Les visiteurs allemands ont souligné que la C.E.E. avait déjà donné une claire indication de sa politique libérale; les six partenaires espèrent continuer dans cette voie et feront tout leur possible pour prévenir des frictions sur le plan économique.

Quant aux consultations politiques, le chancelier Adenauer a reconnu que l'U.E.O. constituait le cadre naturel de discussions entre les Six et la Grande-Bretagne; il est prêt à les voir se développer si cela est utile.

Le baron BENTINCK remercie Sir Anthony et M. von Herwarth de leur commentaire sur les conversations récentes. Son Gouvernement partage les vues du Chancelier allemand, telles qu'elles viennent d'être rapportées par M. von Herwarth.

.../...

En ce qui concerne les consultations politiques entre les Six, le baron Bentinck affirme à nouveau que, de l'avis de M. Luns, celles-ci ne doivent pas tendre à revêtir un caractère exclusif.

Quant au transfert éventuel du siège de l'U.E.O. à Paris, le Gouvernement néerlandais n'y est pas favorable. Interrogé sur les raisons de l'attitude de son Gouvernement, le baron Bentinck déclare que celui-ci estime en effet que l'U.E.O. constitue la seule organisation européenne unissant la Grande-Bretagne aux pays continentaux qui ait son siège à Londres; la disparition du symbole visible de cette association risquerait d'être mal interprétée. D'autre part, le Gouvernement néerlandais considère qu'un transfert à Paris pourrait avoir pour effet de noyer l'U.E.O. dans l'O.T.A.N. Les représentants permanents au Conseil de l'Atlantique nord pourraient éprouver quelques hésitations à prendre part aux travaux du Conseil de l'U.E.O. car leurs collègues du C.A.N. ne verraient pas cela d'un oeil favorable. Il pourrait en résulter une situation délicate pour les représentants permanents, qui se verraient enclins à porter à l'U.E.O. moins d'intérêt qu'il n'est désirable.

Quant au problème d'ordre économique, le baron Bentinck rappelle qu'à l'occasion de la signature de l'accord sur la zone de libre-échange européenne à Stockholm, les sept ministres ont réaffirmé leur résolution de développer la coopération économique entre les membres de l'O.E.C.E. y compris les six membres de la C.E.E. Tel est aussi le voeu des Six, qui pensent qu'une scission économique serait désastreuse. M. Luns a montré à M. Selwyn Lloyd les propositions qui devaient être présentées à Strasbourg le 23 novembre concernant les réductions de tarifs. Enfin les ministres sont convenus que l'O.E.C.E. doit rester le principal organe de coopération économique entre les pays d'Europe.

.../...

Sir Anthony RUMBOLD remarque que M. Luns a effectivement informé M. Selwyn Lloyd des propositions de réduction des tarifs douaniers, mais c'est là évidemment une question intéressant les Six, dont le ministre britannique n'a pu que prendre note.

Revenant sur les explications que vient de donner le baron Bentinck à propos du transfert éventuel du siège de l'U.E.O. à Paris, Sir Anthony déclare que, de l'avis de son Gouvernement, c'est précisément parce que les représentants permanents sont parfaitement au courant de toutes les questions intéressant l'alliance, sous leurs aspects non seulement militaires mais aussi politiques, l'O.T.A.N. constituant le principal organe de consultations, qu'il voit avantage à un transfert à Paris. Il ne croit pas que les intérêts de l'U.E.O. seraient en aucune façon subordonnés à ceux de l'O.T.A.N. La question a été soulevée durant la visite de M. Luns; M. Selwyn Lloyd a indiqué les avantages pratiques qu'il verrait à une telle décision, mais la question en est restée là. Peut-être pourra-t-elle être examinée par les ministres à leur prochaine réunion.

M. CHAUVIEL déclare que lorsque la question a été abordée à Paris par M. Selwyn Lloyd et M. Couve de Murville, la possibilité de donner une représentation identique au Conseil de l'Atlantique nord et à celui de l'U.E.O. a été envisagée. Bien que le Gouvernement français n'ait pas pris position sur ce point, son idée était plutôt de faire siéger au Conseil de l'U.E.O. les ambassadeurs de chacun des pays membres à Paris.

.../...

Réunion des Ministres des affaires étrangères
des Six, tenue à Strasbourg
les 23 et 24 novembre 1959

Texte d'un communiqué publié le 23 novembre 1959

"Les six ministres des affaires étrangères sont convenus d'avoir entre eux des consultations régulières sur la politique internationale. Ces consultations porteront à la fois sur les prolongements politiques de l'activité des communautés européennes et sur les autres problèmes internationaux.

Les six ministres des affaires étrangères se réuniront tous les trois mois en des lieux à déterminer d'un commun accord. Des réunions de hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères ou d'ambassadeurs pourront préparer les réunions des ministres.

Ces consultations seront conduites sans préjudice des consultations qui ont lieu à l'O.T.A.N. et à l'U.E.O. Lorsque ces organisations sont intéressées, elles seront tenues informées en tant que de besoin.

Les commissions et la Haute Autorité des communautés européennes seront informées dans le cadre de leur compétence et pourront être invitées à prendre part aux consultations des six ministres.

La première réunion des ministres des affaires étrangères aura lieu à Rome le 25 janvier 1960.

Les six ministres ont d'autre part examiné les différentes questions que soulèvent le renforcement et l'accélération de la coopération économique dans le cadre du Marché commun.

Ils ont décidé sur ces différents points quelles instances leur feraient dans un avenir rapproché des propositions précises.

Enfin les six ministres ont arrêté diverses mesures tendant à améliorer le fonctionnement du conseil et l'efficacité de son action."

(Le Monde, 25 novembre 1959)